



A l'occasion de la sixième session du conseil d'administration de l'Agence municipale de gestion des déchets (AMGED), les membres statutaires ont voté un budget de près de deux cent millions (197 670 428 Fcfa), pour le compte de l'exercice 2021.

« Au lendemain de sa prise de fonction, "La Mandature des défis" a placée l'assainissement, pris sous tous ses angles, au cœur des priorités de son action. Au nombre de ces angles, il y a bien sûr la gestion des déchets solides et liquides, qui nous réunit ce jour. Mais, il y a aussi le relèvement des offres : en eau potable ; en énergie électrique ; en mobilité des populations, particulièrement dans le centre urbain... »

Voilà ce qui peut être, de façon ramassée, retenu de l'intervention de Jacques Kemleu Tchabgou, maire de Dschang, lors des travaux qu'il a présidés en matinée du jeudi 22 octobre 2020. L'objet de cette rencontre, qui s'est tenue en la salle des fêtes de sa mairie, a porté sur la sixième session du conseil d'administration de l'AMGED, l'Agence municipale de gestion des déchets.

Et les échanges ont gravité autour de deux grandes présentations. La première a porté sur le compte de gestion de l'exercice en cours d'achèvement. Arrêté à moins de deux cent millions (187 089 906 Fcfa), il a été réalisé en recettes à près de cent cinquante millions (143 140 222 Fcfa). Soit en valeur relative aux trois quarts (76,51%).

Avec cette ressource financière, l'équipe de l'AMGED a, entre autres, animé ses activités de collecte et d'enlèvement, de traitement et de valorisation des déchets solides ménagers. Très particulièrement, elle a pu « Optimiser les dépenses de la filière déchets, dans le domaine de la collecte... »

L'autre axe fort de la journée de travail a porté, sur l'examen du budget prévisionnel de l'exercice 2021. Equilibré en recettes et en dépenses à presque de deux cent millions (197 670 428 Fcfa), il est en augmentation de près de vingt millions (17 580 523 Fcfa).

Ce budget présage de la mise en œuvre, à court terme, de la filière assainissement liquide, à travers la collecte, le traitement et la valorisation des boues de vidange. Car, les études de faisabilité ont montré que l'Agence pouvait, à des coûts variant de trente mille (30 000 Fcfa) à cinquante mille (50 000 Fcfa), offrir des services comparables à ceux des prestataires venus de Bafoussam, pourtant trois fois plus chers.

En sa qualité de tutelle, Evaga Adelphe W., premier adjoint préfectoral, représentant Godlive Mboke Ntua, préfet de la Menoua, empêché, a dit « Merci aux participants pour leurs contributions constructives, et plus particulièrement aux partenaires pour toute l'assistance, et les dons qu'ils ont offert à l'AMGED... »

Ces partenaires techniques et/ou financiers de l'Agence ont pour noms : Nantes Métropole, l'Agence française de développement (AFD), l'Association internationale des maires francophones (AIMF), ERA-Cameroun (Etude, recherche, action-Cameroun),

le GRET, l'association Compostri de Nantes, les associations TOCKEM et CEPDEL, AR-VAL. Ce dernier partenaire technico-financier a offert la première unité de tri, et de traitement des déchets organiques, installée au Cameroun.
